

# DIALOGUE SOCIAL ET NÉGOCIATION SOCIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**2** jours

## ASPECTS JURIDIQUES ET RELATIONNELS

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### PREMIÈRE PARTIE

##### DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE (1 JOUR - RPCL)

- › Représentativité des organisations syndicales
- › Cadre juridique du dialogue social
- › Le droit de grève
- › Se positionner dans sa relation avec les partenaires sociaux

#### DEUXIÈME PARTIE

##### NÉGOCIATION SOCIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE (1 JOUR - NSOP)

- › La négociation collective
- › Préparer la négociation
- › Avant la réunion
- › La négociation
- › La gestion de la négociation
- › Clôturer la négociation

#### OBJECTIFS

- Situer les relations avec les organisations représentatives des agents dans le cadre de la transformation du dialogue social dans la fonction publique.
- Mettre en pratique les règles et les procédures régissant le droit syndical.
- Animer efficacement ses réunions d'instances.
- Acquérir les techniques relatives à la négociation sociale dans la fonction publique.
- Favoriser un dialogue constructif et faire face aux situations complexes.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 2 formations complémentaires pour une approche du droit syndical à la fois juridique et relationnelle

#### PROFIL DES PARTICIPANTS

Directeurs d'établissement, responsables et collaborateurs services RH/personnel, responsables des relations sociales, gestionnaires des affaires sociales en relation avec les instances représentatives du personnel, juristes, présidents d'instances

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 570 € HT ~~4 850 € HT~~ - Réf : VRH-MORPCL

Validité : 30 juin 2024

#### PROCHAINES SESSIONS

##### Paris Montparnasse

##### PREMIÈRE PARTIE

le 4 mars 2024  
le 27 septembre 2024

##### DEUXIÈME PARTIE

le 18 mars 2024  
le 5 juin 2024  
le 30 septembre 2024

# DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## QUEL CADRE JURIDIQUE SUITE À LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE ?

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés relatives à la transformation du dialogue social

#### REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

- › Les représentations nationales : mode de désignation et compétences
- › Loi Déontologie : pour une représentation équilibrée des femmes/hommes
- › La réforme des organisations représentatives des agents : évolution des CAP, création du comité social (fusion CT/CHSCT)
  - composition et organisation
  - modalités d'élection des membres
  - fonctionnement et compétences : cas de saisine obligatoire ou facultative

Atelier : état des lieux, échanges et conseils personnalisés

#### CADRE JURIDIQUE DU DIALOGUE SOCIAL

- › Modalités pratiques de l'exercice du droit syndical
  - communication des organisations syndicales : affichage des informations, distribution de tracts, autorisations d'absence
  - financement des organisations syndicales : cotisations et collecte des cotisations
  - mise à disposition de locaux
- › Positions, droits à congés et autorisations d'absences liés à l'exercice du droit syndical
  - congé pour formation syndicale
  - mise à disposition de fonctionnaires auprès des organisations syndicales
  - Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour activité syndicale, crédit de temps syndical
  - décharge d'activité de service : situation administrative et avancement des agents
- › Négociation des accords
  - conditions de validité des accords
  - modifications des modalités de calcul de la règle de l'accord majoritaire

Cas pratique

#### LE DROIT DE GRÈVE

- › Principe : un droit constitutionnellement garanti
- › Les formes de grèves interdites
- › Conditions d'exercice du droit de grève : le préavis
- › Recensement des grévistes
- › Effets de la grève : service non fait, montant des retenues, décompte des jours de grèves

#### SE POSITIONNER DANS SA RELATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

- › Les règles de fonctionnement avec les représentants syndicaux
- Plan d'action personnalisé sur la mise en œuvre du dialogue social dans son établissement

#### OBJECTIFS

- Situer les relations avec les organisations représentatives des agents dans le cadre de la transformation du dialogue social dans la fonction publique.
- Mettre en pratique les règles et les procédures régissant le droit syndical.
- Se positionner dans la relation avec les partenaires sociaux.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation exhaustive sur les modalités de représentation des agents dans la fonction publique et l'articulation des différents droits à congés et autorisations des fonctionnaires
- La possibilité de travailler sur ses propres dossiers pour bénéficier pleinement des apports de la formation

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Directeurs d'établissement, responsables et collaborateurs services RH/personnel, responsables et gestionnaires affaires sociales en relation avec les représentants du personnel, juristes  
 Aucun niveau de connaissances préalables requis

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
 Évaluation à chaud et à froid

#### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
 le 4 mars 2024  
 le 27 mai 2024  
 le 27 septembre 2024  
 le 12 novembre 2024

Paris Montparnasse :  
 le 4 mars 2024  
 le 27 septembre 2024

# NÉGOCIATION SOCIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE



1 jour

## ANIMER ET NÉGOCIER AVEC SES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de la Loi de transformation de la fonction publique dont l'objectif est de renforcer la négociation collective dans la fonction publique

### LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

- › Les apports de la loi de transformation de la fonction publique
- › Consultation, négociation : quelle définition ?
- › Les acteurs à la négociation : les représentants de l'administration / de personnel, les organisations syndicales représentatives
- › La notion de double représentativité dans la fonction publique
- › La notion de principe de faveur

### PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- › Les thèmes ouverts à la négociation collective : temps de travail, télétravail, conditions de travail, ...
- › Définir ses objectifs
  - les classer
  - quelle faisabilité ?
  - benchmarker les objectifs : en fonction des positions syndicales, des attentes des agents, des autres établissements de la fonction publique
- › Déterminer l'enjeu pour l'établissement
- › Prévoir un plan B

Atelier : préparer sa négociation

### AVANT LA RÉUNION

- › L'accord de méthode, est-ce bien utile ?
- › Les moyens matériels (salle, restauration...)
- › L'information des instances représentatives du personnel

Atelier / Echange : quelques astuces pour bien commencer sa négociation

### LA NÉGOCIATION

- › Qui négocie ?
- › Les techniques "classiques" de négociation
- › Négociation ou renégociation : quelle différence ?
- › Quelques techniques "complémentaires"
- › Accord ou texte unilatéral concerté, quelle différence ?

### LA GESTION DE LA NÉGOCIATION

- › Conservez la maîtrise du temps et de la parole
- › Restez concentré !
- › Identifier le langage corporel de vos interlocuteurs
- › Quelle posture en réunion ? Prendre des notes, écouter les autres négociateurs, savoir jouer avec les silences, assurer le questionnement, assurer les transitions

Vidéos pédagogiques de négociation : "quel(s) comportement(s) adopter ?"

### CLÔTURER LA NÉGOCIATION

- › Les négociations secrètes ou bilatérales
- › Le repli stratégique
- › Garder l'initiative
- › Signature de l'accord
- › Information des agents
- › La validité d'un accord
- › La formalisation du désaccord

Mises en situation de négociations

### OBJECTIFS

- Animer efficacement ses réunions d'instances.
- Utiliser les techniques relatives à la négociation sociale dans la fonction publique.
- Favoriser un dialogue constructif.
- Faire face aux situations complexes.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation pratique et interactive proposant de nombreux jeux de rôle et des vidéos inédites permettant de tester ses réactions
- Une formation dispensée par un consultant, ancien délégué syndical

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Directeurs des ressources humaines, responsables des relations sociales, Présidents d'instances, tout personne amenée à participer aux négociations. Il est recommandé de disposer de connaissances sur les aspects juridiques du dialogue social ou d'avoir suivi la formation "dialogue social dans la fonction publique" proposée par GERESO

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
le 18 mars 2024  
le 30 septembre 2024

Paris Montparnasse :  
le 18 mars 2024  
le 5 juin 2024  
le 30 septembre 2024

